



## Conseil économique et social

Distr. générale  
12 mai 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

#### Comité de l'énergie durable

Groupe d'experts de la classification des ressources

Sixième session

Genève, 28 avril-1<sup>er</sup> mai 2015

### Rapport du Groupe d'experts de la classification des ressources

#### I. Introduction

1. La sixième session du Groupe d'experts de la classification des ressources s'est tenue du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai 2015<sup>1</sup>.
2. Le présent rapport résume les débats sur les travaux du Groupe d'experts qui ont eu lieu à la sixième session. Tous les documents et exposés présentés à cette session peuvent être consultés sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (CEE).

#### II. Participation

3. Des experts des États membres de la CEE ci-après ont participé à la session : Allemagne, Bélarus, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Norvège, Ouzbékistan, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie et Ukraine.
4. Des représentants de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de l'Argentine, de l'Australie, du Bahreïn, du Brésil, du Cambodge, du Cameroun, de la Chine, de la Colombie, de l'Égypte, de l'Inde, du Maroc, du Mexique, de la Mongolie, du Mozambique, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République bolivarienne du Venezuela et de la Thaïlande y ont participé en application du paragraphe 11 du mandat de la Commission.
5. Parmi les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies, un représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a participé à la session. Y ont également participé des représentants de la Commission européenne,

---

<sup>1</sup> Les documents officiels de la session peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://documents.un.org/>. Les documents non officiels et les exposés présentés en séance peuvent être consultés sur le site Web de la CEE, à l'adresse : <http://www.unece.org/index.php?id=36110>.



dont la Direction générale Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME (DG GROW) et Eurostat.

6. Les organisations internationales ci-après étaient représentées : Agence internationale de l'énergie (AIE) et Comité de coordination des programmes de sciences de la terre en Asie de l'Est et du Sud-Est (CCOP).

7. Des représentants des organisations non gouvernementales ci-après ont aussi participé à la session : American Association of Petroleum Geologists (AAPG), Centre for Mineral Technology, Committee for Mineral Reserves International Reporting Standards (CRIRSCO), EcoLomics International, Fédération européenne des géologues (EFG), EuroGeoSurveys, International Knowledge Centre for Engineering Sciences and Technology (IKCEST), International Geothermal Association, International Sustainable Energy Organisation for Renewable Energy and Energy Efficiency (ISEO), Organisation latino-américaine des mines (OLAMI), Scientific and Technical Mining Association, Society of Exploration Geophysicists (SEG), Society of Petroleum Engineers (SPE), et Society of Petroleum Evaluation Engineers (SPEE).

8. Le secteur privé était en outre représenté par des experts de plus de 40 sociétés et les milieux universitaires par des experts de sept universités.

### **III. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)**

*Documentation :* ECE/ENERGY/GE.3/2015/1.

9. L'ordre du jour provisoire contenu dans le document ECE/ENERGY/GE.3/2015/1 a été adopté sans modification.

### **IV. Élection du Bureau (point 2 de l'ordre du jour)**

10. Le Groupe d'experts a élu un bureau pour prendre le relais à la fin de la cinquième session, pour un mandat de deux ans. La composition du Bureau n'a pas changé.

11. Le Bureau comprend les membres suivants : M. David MacDonald (Royaume-Uni), Président, M. Michael Lynch-Bell (Royaume-Uni), Président de droit, M. Igor Shpurov (Fédération de Russie), Premier Vice-Président, et M. Tunde Arisekola (Nigéria), M<sup>me</sup> Karin Ask (Norvège), M. Fatih Birol [Agence internationale de l'énergie (AIE)], M. Dan Di Luzio (SPE), M. Roger Dixon (CRIRSCO), M. David Elliott (Canada), M<sup>me</sup> Mücella Ersoy (Turquie), M<sup>me</sup> Gioia Falcone (Université de technologie de Clausthal et International Geothermal Association), M. Kjell Reidar Knudsen (Norvège), M. John Ritter (SPEE), M. James Ross (Royaume-Uni), M. Adichat Surinkum (CCOP), M. Daniel Trotman (Royaume-Uni), M. Harikrishnan Tulsidas (AIEA), M. Brad Van Gosen (États-Unis d'Amérique), M. Narendra Verma (Inde) et M<sup>me</sup> Claudia Wulz (Commission européenne DG GROW), Vice-Présidents.

12. Le Groupe d'experts a décidé d'inviter le Président du Groupe consultatif technique à se joindre au Bureau en qualité d'observateur.

### **V. Atelier sur la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (point 3 de l'ordre du jour)**

13. Le Président a brièvement rendu compte de l'atelier organisé le 28 avril, indiquant qu'il était centré sur l'Asie centrale et qu'il avait donné lieu à des exposés

de représentants du Kirghizistan, du Tadjikistan et du Turkménistan concernant l'état de la classification des ressources et du potentiel d'application et de la mise en correspondance avec la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (CCNU-2009). Il a réuni plus de 90 participants représentant l'ensemble des utilisateurs finals de la CCNU-2009, dont 20 femmes.

14. Le Président a relevé une forte représentation du secteur des ressources minérales solides, notamment en combustibles nucléaires, de même que du secteur du pétrole. Les milieux universitaires ainsi que les secteurs de l'énergie renouvelable et de l'information financière étaient également représentés. Le programme final et les exposés prononcés lors de l'atelier peuvent être consultés sur le site Web de la CEE<sup>2</sup>.

15. Les participants se sont dits intéressés par une réédition de cette rencontre à l'occasion de la septième session du Groupe d'experts. Ce dernier a chargé le secrétariat de son organisation. Le vœu a été exprimé qu'il en soit fait une rencontre aussi interactive que possible.

## VI. Observations liminaires (point 4 de l'ordre du jour)

16. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CEE a ouvert la session en souhaitant la bienvenue aux participants en leur qualité de parties prenantes clefs d'une industrie revêtant une importance critique pour l'avenir de la planète. Il a observé que la transition vers un système énergétique durable passait obligatoirement par l'efficacité énergétique de la production à la consommation, la réduction au minimum des effets sur l'environnement, la limitation de la consommation d'énergie et de l'intensité d'émission de carbone, et la correction des défaillances du marché de l'énergie. Une parfaite intégration des marchés de l'énergie dans la région de la CEE moyennant la mise en place d'un cadre efficace améliorerait sensiblement l'essentiel de la contribution technique, sociale, économique et environnementale que l'on est en droit d'attendre de l'énergie. Le Secrétaire exécutif adjoint a observé que l'action entreprise par le Groupe d'experts en vue d'élaborer des lignes directrices axées sur les questions d'ordre environnemental et social dans le cadre de l'axe E de la CCNU-2009 allait directement dans ce sens. Pour conclure, il a encore observé que le processus de débat, d'élaboration et de diffusion de la CCNU-2009 par le biais d'un engagement public-privé avait débouché sur d'excellents résultats. Le Groupe d'experts était d'ailleurs considéré par la CEE comme un modèle à suivre pour de futures actions à mener par les Nations Unies.

17. Le Président a remercié la CEE de la tribune unique qu'elle offrait en permettant la rencontre d'un éventail aussi large de parties prenantes soucieuses d'assurer la classification des ressources et d'en rendre compte pour le bien commun.

18. M. Tom Murley, Directeur de Renewable Energy, HgCapital, a prononcé un exposé sur l'importance de la classification des ressources dans une perspective d'investissement dans les énergies renouvelables. Il a fait valoir que, selon les estimations actuelles, il faudrait investir à l'échelle mondiale plus de 40 000 milliards de dollars dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la réduction des concentrations de carbone pour éviter une hausse de 2 °C des températures mondiales, en soulignant que cet investissement devrait venir du secteur privé. En moyenne, la production énergétique des éoliennes était inférieure de 7 % aux prévisions, et 65 % des centrales éoliennes avaient un rendement insuffisant. Il en a conclu que les prévisions en termes de production énergétique, surtout dans le secteur éolien, avaient été mauvaises, entraînant de mauvaises décisions d'investissement. À son avis, une

<sup>2</sup> <http://www.unece.org/index.php?id=35413>.

norme globale identifiable en rapport avec la CCNU-2009 serait d'une aide précieuse pour ces investisseurs et favoriserait la mobilisation de fonds permettant d'envisager un avenir à faible émission de carbone. Les recherches de HgCapital confirmaient qu'une évaluation erronée des ressources pourrait entraîner une perte de 15 % de rentrées sur la durée de vie d'un projet et un taux de rendement interne inférieur de 26 %.

19. Le Président a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux participants, observant que bon nombre d'entre eux étaient présents pour la première fois. Il a noté que l'intérêt et le soutien exprimés à l'égard de la CCNU-2009 et du Groupe d'experts ne cessaient de croître dans le monde entier. Il a également indiqué qu'un grand nombre de pays et de sociétés s'étaient fait excuser, mais que tous avaient souligné leur ferme soutien à l'action du Groupe d'experts et demandé à être informés des résultats de la sixième session.

20. Le Président a fait savoir que lui-même et bon nombre des vice-présidents et membres du Groupe d'experts avaient présenté des exposés à l'occasion de plusieurs conférences et ateliers concernant les ressources minérales, le pétrole et les énergies renouvelables dans le monde entier, ce qui avait permis de mieux faire comprendre les avantages de la CCNU-2009.

21. Depuis la cinquième session du Groupe d'experts, le Bureau avait mené ses travaux à l'occasion de sept réunions (par audioconférence) et d'échanges réguliers de courriels. Le Président a indiqué que les comptes rendus des conférences téléphoniques du Bureau étaient disponibles sur le site Web de la CEE<sup>3</sup>.

22. Le Président a remercié les membres du Bureau et leurs suppléants pour leurs efforts et leur engagement depuis la cinquième session. Il a également remercié les présidents et les membres de tous les sous-groupes du Groupe d'experts de la classification des ressources : le Groupe consultatif technique, le Sous-Comité des communications, l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux ressources en combustibles nucléaires, l'Équipe spéciale sur la CCNU et les réservoirs récepteurs, l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables, le Groupe de travail sur la bioénergie, le sous-groupe de l'axe E, le Groupe de travail chargé de la stratégie d'allocation des ressources pour le Groupe d'experts et aussi le Groupe de travail sur la géothermie établi par l'Association géothermique internationale pour mettre au point les spécifications de la géothermie en liaison avec la CCNU-2009.

23. Le Président a donné un tableau résumé de l'état d'avancement de la CCNU-2009 et des progrès accomplis, notamment par rapport au Plan de travail pour 2013-2014.

24. Le Président a appelé l'attention sur le projet de conclusions et recommandations diffusé avant la réunion, en précisant qu'il s'agissait d'une nouvelle méthode de travail que le Groupe d'experts avait adoptée à sa quatrième session et qui était conforme aux lignes directrices relatives aux procédures et aux pratiques des organes de la CEE, adoptées par la CEE à sa soixante-cinquième session en avril 2013. Il a tenu à souligner que ce projet de conclusions et recommandations ne préjugait en aucun cas des débats mais était destiné à les faciliter en proposant un projet de texte. Le Groupe d'experts s'est mis d'accord pour examiner et approuver les conclusions au fur et à mesure de l'examen des points de l'ordre du jour, plutôt que de les examiner en bloc à la fin de la réunion.

---

<sup>3</sup> <http://www.unecce.org/energy/se/reserves/bureau-mins.html>.

## **VII. Présentation des participants (point 5 de l'ordre du jour)**

25. Un tour de table a été effectué, au cours duquel tous les participants se sont présentés.

## **VIII. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts de la classification des ressources (point 6 de l'ordre du jour)**

26. Le Directeur de la Division de l'énergie durable de la CEE a fait le point des résultats pertinents de la vingt-troisième session du Comité de l'énergie durable, qui s'est tenue du 19 au 21 novembre 2014. Il a fait savoir que le document-relais entre la Classification de l'uranium de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AEN/AIEA), appelé « Livre rouge », d'une part, et la CCNU-2009, d'autre part, avait reçu l'aval du Comité de l'énergie durable, soulignant qu'il s'agissait d'une étape importante du développement de la CCNU-2009. Le Comité a été informé des activités et de l'état de mise en œuvre du plan de travail du Groupe d'experts et a approuvé le rapport de la cinquième session de ce dernier. Le Comité a en outre approuvé l'extension, jusqu'à la fin de 2015, du Plan de travail du Groupe d'experts pour 2013-2014, après approbation par le Comité exécutif de la CEE à sa soixante-quinzième session, le 10 février 2015. Le Comité de l'énergie durable a demandé au Groupe d'experts d'élaborer un plan de travail pour 2016-2017.

27. L'intervenant a par ailleurs fait savoir que le Comité de l'énergie durable avait marqué son accord pour que les présidents des organes subsidiaires du Comité siègent au Bureau du Comité. De ce fait, le Président du Groupe d'experts de la classification des ressources était à présent vice-président du Bureau du Comité, ce qui présentait des avantages pour l'une et l'autre parties.

28. L'intervenant a appelé l'attention sur les travaux des autres organes subsidiaires du Comité revêtant la plus grande importance pour le Groupe d'experts. Il a particulièrement souligné l'action menée par les quatre équipes spéciales concernant le Groupe d'experts du gaz, qui ont centré leurs travaux sur ce qui suit : un guide des meilleures pratiques pour la réduction des fuites de gaz dans la chaîne gazière, les pratiques optimales visant à faire jouer au gaz naturel un rôle tel qu'il permette à la consommation d'énergie renouvelable de prendre un réel essor dans la CEE, un guide des meilleures pratiques en matière de gaz naturel liquéfié (GNL), et la levée des obstacles à l'utilisation du gaz naturel comme carburant. Il a en outre souligné l'action menée sous les auspices du Comité de l'énergie durable en ce qui concerne la gestion du méthane résultant de l'ensemble des activités d'extraction.

## **IX. Groupe consultatif technique (point 7 de l'ordre du jour)**

*Documentation :* EGRC-6/2015/INF.5 – document de séance non officiel du 20 avril 2015 : Technical Advisory Group Annual Report.

29. Le Président du Groupe consultatif technique a fait le point sur les travaux menés par le Groupe depuis la cinquième session. Il a relevé les problèmes potentiels et les défis pour l'avenir, y compris les inquiétudes que suscite la charge de travail potentielle pour le Groupe consultatif technique et le besoin possible d'un appui technique ad hoc de la part des membres du Groupe d'experts.

30. Le Président a informé le Groupe d'experts de l'éventail des projets que le Groupe consultatif technique devrait mener au cours de l'année à venir, dont la mise en correspondance d'autres systèmes et de la CCNU-2009 et l'examen des documents-relais présentés. Il a également souligné le besoin de distinguer clairement entre les types de documents devant être soumis à l'examen du Groupe consultatif technique et ceux qui ne devront pas l'être.

31. Les membres du Groupe consultatif technique sont : M. John Etherington (SPE), Président, M. Santosh Adhikari (Bureau indien des mines), M. John Barry (Irus Consulting Ltd), M. Per Blystad (Direction norvégienne du pétrole), M. Roger Dixon (CRIRSCO), M. Michael Lynch-Bell (KAZ Minerals Plc), M. Alistair Jones (BP), M. Maksim Saakian (Commission d'État pour les réserves minérales de la Fédération de Russie), M. Daniel Trotman (Ernst & Young), ainsi que le Président et le secrétaire du Groupe d'experts en tant qu'observateurs.

32. Le Groupe d'experts a recommandé d'engager les travaux de compilation des points à prendre en considération dans l'optique d'une future mise à jour de la CCNU-2009 et invité le Bureau, en coopération avec le Groupe consultatif technique, à dresser un tableau d'ensemble des ajouts et/ou modifications possibles à la CCNU-2009, y compris les spécifications relatives à son application, en vue de le soumettre pour examen au Groupe d'experts à sa septième session. Le Groupe d'experts a recommandé de ne pas planifier une mise à jour de la CCNU-2009 avant 2018.

33. Le Groupe d'experts a recommandé la mise en place d'un mécanisme formel avec le CRIRSCO et avec d'autres systèmes faisant le relais avec la CCNU-2009, de telle sorte que le Groupe d'experts et le Bureau soient mis en mesure d'assurer un suivi et de débattre des révisions potentielles eu égard aux mises à jour prévues du modèle CRIRSCO ou d'autres systèmes de passerelle. Le représentant du SPE a informé le Groupe d'experts de ce qu'il recevrait une copie de tout changement proposé au Système de gestion des ressources pétrolières (PRMS) préalablement à toute consultation publique.

34. Le Groupe d'experts a recommandé de laisser inchangé le mandat du Groupe consultatif technique (ECE/ENERGY/GE.3/2013/5). Selon lui, il n'y avait pas lieu de considérer que la production d'études de cas et la désignation d'intervenants principaux à l'occasion de conférences et d'ateliers doivent incomber au seul Groupe consultatif technique; il a donc recommandé que ces tâches soient partagées « selon les disponibilités des uns et des autres » entre ledit Groupe, le Bureau et d'autres membres du Groupe d'experts.

35. Le Groupe d'experts a demandé au Groupe consultatif technique de poursuivre son action d'actualisation de la mise en correspondance de la CCNU-2009 et du nouveau système de classification de la Fédération de Russie pour les ressources pétrolières adopté en 2013 et d'assister la Commission d'État pour les ressources minérales de la Fédération de Russie dans l'élaboration d'un projet de document-relais à soumettre à l'examen du Groupe d'experts à sa septième session.

36. Le Groupe d'experts a demandé au Groupe consultatif technique d'aider les autorités chinoises compétentes dans la mise en correspondance et l'élaboration d'un document-relais i) entre le Système chinois de classification des réserves et ressources minérales (CMRRCS) et la CCNU-2009, et ii) entre le Système chinois de classification des ressources et réserves pétrolières et la CCNU-2009.

37. Le Groupe d'experts a remercié le Groupe consultatif technique pour ses travaux.



## **X. Spécifications génériques pour la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (point 8 de l'ordre du jour)**

38. Le Président a noté que les observations formulées à la suite d'exposés sur la CCNU-2009 avaient révélé la nécessité d'un complément d'orientation concernant l'axe G et le recours à une personne compétente. Des observations avaient également été reçues concernant l'appellation des axes F et G.

39. Le Groupe d'experts a recommandé d'éviter toute appellation abrégée de l'axe G en « Connaissances géologiques » et de lui préférer chaque fois que possible l'appellation complète, à savoir « Connaissances géologiques et possibilités de récupération des quantités ».

40. Le groupe d'experts a recommandé que l'appellation de l'axe G, les définitions catégorielles et les notes explicatives soient revues en détail à l'occasion de la prochaine mise à jour de la CCNU-2009, et qu'au moins une proposition de modification soit soumise, reflétant mieux les besoins du secteur des énergies renouvelables sans compromettre leur applicabilité aux ressources minérales solides et aux ressources pétrolières.

41. Le Groupe d'experts a en outre recommandé de remplacer dans les documents à venir, y compris lors de la projection de diapositives, l'appellation actuelle de l'axe F, à savoir « État d'avancement et faisabilité des projets sur le terrain », par « Faisabilité et état d'avancement des projets ».

42. Différents intervenants se sont succédé pour s'exprimer à propos des différences de perception que suscite, dans le monde, l'idée du recours à une personne compétente. Le représentant du CRIRSCO a fait valoir les avantages du recours à une personne compétente pour l'ensemble des parties prenantes d'un projet donné. M. Georgii Rudko, de la Commission d'État de l'Ukraine pour les ressources minérales, a expliqué que les projets, dans son pays, étaient évalués par des groupes d'experts techniques nationaux mais que la responsabilité de gérer l'estimation des ressources incombait à la Commission d'État, et non à un individu donné. Le Président du Groupe d'experts a relevé les différences entre les pays s'agissant des exigences que peut avoir l'organisme de surveillance compétent quant à la désignation d'une personne compétente.

43. Plusieurs experts ont exprimé l'avis que l'incorporation, dans la CCNU-2009, du recours nécessaire à une personne compétente en renforcerait la crédibilité.

44. Le Groupe d'experts a demandé au Bureau de rédiger une courte note d'orientation concernant le recours à une ou plusieurs personnes compétentes et sa (leurs) relation(s) avec la CCNU-2009, et de l'afficher dès que possible sur le site Web de la CEE.

## **XI. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 aux ressources minérales solides (point 9 de l'ordre du jour)**

45. Le représentant du CRIRSCO a présenté brièvement les modifications apportées, dans la version de novembre 2013 du modèle du CRIRSCO, par rapport à celle de juillet 2006.

46. Le Groupe d'experts a recommandé que le document-relais révisé entre le modèle du CRIRSCO et la CCNU-2009 (EGRC-6/2015/INF.3 du 19 avril 2015) soit approuvé sans modification. Il a en outre recommandé son affichage sur le site Web de la CEE et son incorporation dans la prochaine révision de la CCNU-2009 incluant les Spécifications pour son application.

## **XII. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 au pétrole (point 10 de l'ordre du jour)**

47. Le représentant de la Direction norvégienne du pétrole (NPD) a présenté les travaux effectués par la NPD pour mettre en concordance les comptes des ressources norvégiennes pour 2014 avec la CCNU à l'aide du document-relais du Système de gestion des ressources pétrolières (PRMS). Il a précisé comment on avait procédé et avec quels résultats. Il s'était avéré possible de présenter les comptes des ressources de la NPD (800 projets au total) à l'aide du document-relais. La NPD avait l'intention de réviser ses Lignes directrices afin qu'elles soient mieux alignées sur la CCNU-2009, ce qui devrait faciliter l'élaboration d'un document-relais entre le système de la NPD et la CCNU-2009.

48. Le représentant du SPE a fait le point sur l'actualisation prévue du PRMS. Il a dit espérer qu'un projet soit prêt d'ici à la mi-2016 ou la fin de 2016 pour faire l'objet d'une consultation publique.

## **XIII. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 aux ressources en combustibles nucléaires (point 11 de l'ordre du jour)**

*Documentation :* ECE/ENERGY//2014/6  
ECE/ENERGY/GE.3//2015/6  
ECE/ENERGY/GE.3/2015/6/Corr.1  
ECE/ENERGY/GE.3/2015/7  
EGRC-6/2015/INF.8 – document de séance non officiel du 23 avril 2015 : Draft Guidelines for Application of UNFC-2009 to Uranium and Thorium Projects  
EGRC-6/2015/INF.9 – document de séance non officiel du 23 avril 2015 : Case Studies on Application of UNFC-2009 to Nuclear Fuel Resources.

49. Le Président de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux ressources en combustibles nucléaires a fourni des détails concernant la version finale du document-relais entre le « Livre rouge », à savoir la Classification de l'uranium de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et la CCNU-2009 (ECE/ENERGY/2014/6), qui a reçu l'aval du Comité de l'énergie durable à sa vingt-troisième session. Ce document-relais devrait favoriser le transfert de ressources consignées dans le « Livre rouge » vers la CCNU-2009 et inversement.

50. Les membres actuels de l'Équipe spéciale sont : M. Luis Lopez (Argentine), M. Roberto Villas-Bôas (Brésil et Centre for Mineral Technology), M. Li Shengxiang (Chine), M. Prathap Singh Parihar et M. Akshaya Sarangi (Inde), M. Cassius



Chiwambo (Malawi), M. Julian Hilton (Royaume-Uni), M. Bradley Van Gosen (États-Unis), M. Paul Bankes (CRIRSCO), M. Robert Vance (AEN), M. Michael Lynch-Bell, M. David MacDonald et M. James Ross (Groupe d'experts de la classification des ressources), M<sup>me</sup> Adrienne Hanly (AIEA) et M. Harikrishnan Tulsidas [AIEA (Président)], ainsi que le secrétaire du Groupe d'experts.

51. Un aperçu de la portée et de la structure des Lignes directrices a été donné par le Président de l'Équipe spéciale. L'objectif du manuel était triple : i) aider l'AIEA et les États Membres de l'ONU dans l'application de ce système-relais à la CCNU-2009; ii) fournir des études de cas et des exemples d'une application cohérente du document-relais de la CCNU-2009 dans différentes situations; et iii) examiner de près les questions de durabilité et d'environnement devant être prises en compte dans la classification des projets.

52. Les résultats de l'étude de cas « Une source de thorium dans le gisement de terres rares de Mountain Pass, en Californie (États-Unis d'Amérique), et l'application de la CCNU-2009 » (ECE/ENERGY/GE.3/2015/6) ont été présentés par M. Bradley Van Gosen, de l'USGS (United States Geological Survey).

53. Les études de cas « Application de la CCNU-2009 aux ressources en uranium de la Chine et du Niger » (ECE/ENERGY/GE.3/2015/7) ont été présentées par M. Li Shengxiang, de la China Uranium Corporation Limited, China National Nuclear Corporation (CNNC).

54. Le représentant de l'AIEA a fait le point sur les projets de la période 2014-2015 (mentionnés sous le point 17) et des nouveaux projets prévus pour 2016-2019 au titre du Programme de coopération technique de l'AIEA : un projet interrégional sur le thème du déploiement technologique et de la gestion des projets durables d'extraction d'uranium, et un projet régional Asie-Pacifique sur le thème de la récupération globale d'uranium et de ressources annexes faisant appel à des technologies intégrées de traitement des ressources minérales (C-PROMPT), qui donneront lieu à un certain nombre d'ateliers au titre de la CCNU-2009. Il était également prévu d'élaborer un modèle type d'études de faisabilité et de pré-faisabilité et d'établissement de rapports dans le cadre de la CCNU-2009, de même qu'un outil d'apprentissage en ligne et un réseau en ligne.

55. Le Groupe d'experts a recommandé d'actualiser le projet de Lignes directrices concernant l'application de la CCNU-2009 aux projets portant sur l'uranium et le thorium à la lumière des observations faites au cours de la réunion et d'en faire une publication à paraître avant la fin de 2015. L'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux ressources en combustibles nucléaires a été appelée à poursuivre ses travaux en les ciblant sur l'actualisation des Lignes directrices, l'élaboration d'une compilation des bonnes pratiques et l'établissement de nouvelles études de cas.

56. Le Groupe d'experts a remercié l'Équipe spéciale pour ses travaux.

#### **XIV. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 aux sources d'énergie renouvelables (point 12 de l'ordre du jour)**

*Documentation :* ECE/ENERGY/GE.3/2015/3  
EGRC-6/2015/INF.6 – document de séance non officiel du  
5 mars 2015 : Basis for Establishing Generic Specifications for  
the Application of UNFC-2009 to Renewable Energy

Resources : Rapport de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables  
 EGRC-6/2015/INF.10 – document de séance non officiel du  
 17 avril 2015 : White Paper – Progress Update : IGA Working Group for the Development of Geothermal Specifications for UNFC-2009.

57. Le Président de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables a fait le point sur les travaux actuels et à venir de l'Équipe spéciale. Il a souligné les difficultés auxquelles était aujourd'hui confrontée l'Équipe spéciale avant de présenter le plan de travail proposé pour 2016-2017, y compris le calendrier de la publication des spécifications propres aux produits de base pour la géothermie, attendue en avril 2017, et pour la bioénergie, attendue en avril 2018.

58. Les membres de l'Équipe spéciale sont : M. Frank Denelle [Shell (Président)], M<sup>me</sup> Raffaella Cristianetti (DuPont), M. Norbert Dolle (Shell), M<sup>me</sup> Gioia Falcone (Clausthal University of Technology et IGA), M. Bernard Seiller (Total), M. Jean-Alain Taupy (Total), M. Daniel Trotman (EY) et le secrétaire du Groupe d'experts.

59. Les observations recueillies lors de la consultation publique de 2014 et la manière dont elles ont été prises en compte dans la version finale des spécifications génériques ont été soulignées par M. Norbert Dolle.

60. M<sup>me</sup> Gioia Falcone a fait le point sur l'état d'avancement des spécifications géothermiques et sur les plans de travail. En septembre 2014, la CEE et l'Association géothermique internationale avaient signé un mémorandum d'accord à l'effet d'élaborer une norme harmonisée d'établissement de rapports concernant les ressources géothermiques qui soit applicable au niveau mondial. Le Groupe de travail sur la géothermie, appelé à élaborer les spécifications géothermiques pour la CCNU-2009, était désormais établi. Un aperçu du livre blanc « Progress Update : IGA Working Group for the Development of Geothermal Specifications for UNFC-2009 » avait été présenté, et il avait en outre été noté que ce document serait présenté au Congrès géothermique mondial à Melbourne, du 19 au 24 avril 2015.

61. Les membres du Groupe de travail sur la géothermie de l'IGA sont : M<sup>me</sup> Gioia Falcone [Clausthal University of Technology/Comité des ressources et des réserves de l'IGA (Présidente)], M. Miklos Antics (GPC IP/Geofluid), M. Roy Baria (Mil-Tech UK Ltd), M. Larry Bayrante (Energy Development Corporation), M. Paolo Conti (Université de Pise), M. Malcolm Grant (MAGAK), M. Robert Hogarth (Hogarth Energy Resources), M. Egill Juliusson (Landvirkjun), M. Harmen Mijnlief (TNO), M<sup>me</sup> Annamaria Nador (Institut hongrois de géologie et de géophysique), M. Greg Usher (Jacobs), et M<sup>me</sup> Kate Young [U.S. National Renewable Energy Laboratory (NREL)].

62. M. James Primrose a fait le point sur l'état d'avancement des spécifications bioénergétiques et des travaux envisagés. Il a mis en lumière les activités déployées et les problèmes essentiels que rencontre le Groupe de travail sur la bioénergie et a indiqué que des études de cas avaient été entreprises concernant l'éthanol, les cultures énergétiques, l'éthanol de maïs, les biocarburants cellulosiques, la bioénergie (les matières premières du bois) et l'huile végétale hydrogénée. Ces études de cas, à l'état de projet, avaient pour but de guider l'élaboration de spécifications. Au fur et à mesure de l'évolution de la méthodologie, il était prévu que la granularité de ces études de cas se modifierait. Les difficultés rencontrées dans le cadre de ce travail avaient été mises en lumière, notamment en ce qui concernait la question du produit énergétique et la sélection du point de référence. Il restait à trouver une partie

prenante clef qui veuille bien se charger de l'élaboration des spécifications bioénergétiques.

63. Les membres du Groupe de travail sur la bioénergie sont : M. James Primrose [BP (Président)], M. Doug Berven (POET), M<sup>me</sup> Raffaella Cristianetti (DuPont), M. Richard Hamilton (CERES), M. Jean-Alain Taupy (Total) et M. Michael McCurdy (Leidos Engineering).

64. Le représentant d'ISEO a appelé l'attention sur les travaux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) concernant la normalisation des énergies renouvelables, notamment au travers des normes ISO 13602-1 et ISO/DIS13602-3, qui permet de calculer le coût total de l'énergie, en prenant en compte l'ensemble des facteurs écologiques et les statistiques énergétiques sur la base d'une terminologie normalisée. Le secrétariat a été invité à distribuer aux participants un document détaillant lesdites normes. Suite à l'approbation du rapport de la réunion, le secrétariat a été informé par le secrétariat central de l'ISO que les deux normes susmentionnées n'avaient pas le statut de normes actives de l'ISO.

65. Le besoin de coopérer avec l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) a été mis en exergue, et il a été noté que la CEE et l'Irena avaient signé un mémorandum d'accord en septembre 2014.

66. Le secrétariat a précisé que la définition de l'énergie renouvelable contenue dans l'initiative « Énergie durable pour tous » des Nations Unies (SE4ALL) avait été adoptée dans le document traitant des spécifications génériques sur les énergies renouvelables.

67. Le Groupe d'experts a recommandé d'approuver le projet de spécifications génériques pour l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables contenu dans le document ECE/ENERGY/GE.3/2015/3 du 20 février 2015, et de l'afficher sur le site Web de la CEE en précisant son statut de projet. Il a demandé à l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables de proposer toute mise à jour des spécifications génériques que pourrait nécessiter le développement des spécifications propres aux produits de base.

68. Le Groupe d'experts a ensuite demandé à l'Équipe spéciale de rédiger un projet de spécifications propres aux produits de base pour la géothermie, à soumettre à l'examen du Groupe d'experts à sa septième session, ainsi qu'un projet de spécifications propres aux produits de base pour la bioénergie, à soumettre également à son examen, cette fois à sa huitième session.

69. Le Groupe d'experts a demandé au Bureau un complément d'orientation concernant la définition d'un projet à mettre en œuvre dans le cadre de la classification des énergies renouvelables et d'autres produits de base. Il lui a en outre demandé de produire un ensemble d'études de cas synthétiques couvrant les principaux produits de base, dont le pétrole et le gaz, et les ressources minérales solides.

70. Le Groupe d'experts a invité l'Équipe spéciale, y compris les groupes de travail qu'elle a mis sur pied, à partager les progrès accomplis avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable de la CEE, à tenter d'établir des synergies concernant les plans de travail respectifs et à solliciter des apports pour alimenter le projet de documentation sur l'application de la CCNU-2009 aux énergies renouvelables.

71. Le Groupe d'experts a remercié l'Équipe spéciale pour ses travaux.

## **XV. Utilisation de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 pour le classement des projets d'injection (point 13 de l'ordre du jour)**

*Documentation :* ECE/ENERGY/GE.3/2015/4.

72. La Présidente de l'Équipe spéciale sur la CCNU et les réservoirs récepteurs a fait le point sur les travaux menés par l'Équipe depuis la cinquième session.

73. Les membres de l'Équipe spéciale sont : M<sup>me</sup> Karin Ask [Statoil (Présidente)], M<sup>me</sup> Michelle Bentham [British Geological Survey (BGS)], M. Simplicio Caluyong (CCOP), M<sup>me</sup> Eva Halland (NPD), M. Scott Frailey (Illinois State Geological Survey, États-Unis), M. Wolf Heidug (King Abdullah Petroleum Studies and Research Centre), et M. Martin Hubbig (OMV).

74. La Présidente de l'Équipe spéciale a présenté le projet de spécifications pour l'application de la CCNU-2009 aux projets d'injection (ECE/ENERGY/GE.3/2015/4). Il a été précisé que, dans ce projet de spécifications, la ressource était constituée par le réservoir disponible, dans lequel une certaine quantité d'un fluide donné pouvait être stockée, et non par le fluide injecté et stocké lui-même. Si la ressource était appelée potentiel de stockage dans le projet de document, des discussions se poursuivaient concernant d'autres termes susceptibles de se substituer à cette appellation, et la Présidente a sollicité des observations de la part des membres du Groupe d'experts quant à l'appellation qu'il conviendrait d'employer.

75. La Présidente de l'Équipe spéciale a présenté un exemple de projet d'injection de CO<sub>2</sub> en Norvège, illustrant l'application du projet de spécifications.

76. Le Groupe d'experts a recommandé à l'Équipe spéciale sur la CCNU et les réservoirs récepteurs de mettre à jour le projet de spécifications à la lumière des observations faites lors de la réunion et de les publier pour commentaires. Une proposition révisée devrait être soumise à la septième session.

77. Le Groupe d'experts a remercié l'Équipe spéciale pour ses travaux.

78. Le représentant de la SPEE a donné un aperçu d'ensemble de l'utilisation du CO<sub>2</sub> dans le cadre de projets de récupération assistée de pétrole.

## **XVI. Autres applications possibles de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (point 14 de l'ordre du jour)**

79. Le Professeur Johann Fellner et M<sup>me</sup> Andrea Winterstetter, de l'Institut pour la qualité de l'eau, les ressources et la gestion des déchets à l'Université de technologie de Vienne, ont présenté la classification des ressources anthropiques selon la CCNU-2009, y compris l'application de cette dernière à différents types de déchets (comme les déchets industriels) et les installations de traitement des déchets. L'étude de cas choisie à cet effet était un projet d'enfouissement de déchets dans un site minier en Belgique, où il s'agissait d'appliquer la CCNU-2009 aux ressources anthropiques. Il a été noté que la CCNU-2009 était applicable à de tels projets.

80. Le représentant de l'ISEO a demandé que soient poursuivis prioritairement les travaux sur ce thème, y compris la conversion de déchets organiques en méthanol. Le Président du Groupe de travail sur la bioénergie a relevé qu'il était envisagé d'englober dans les spécifications en cours d'élaboration pour la bioénergie la

conversion en bioénergie de la fraction des biodéchets solides des villes, y compris le bio-méthanol.

81. Le Groupe d'experts a recommandé de ne pas poursuivre pour l'heure les travaux sur l'applicabilité de la CCNU-2009 à l'enfouissement géologique des déchets et de ne pas inclure la question dans le plan de travail pour 2016-2017, notant que davantage de recherche s'imposaient pour définir des critères spécifiques quantifiables permettant la catégorisation des différents types de ressources anthropiques dans la CCNU-2009, avec la possibilité de comparer valablement les gisements de ressources naturelles et anthropiques. Il a réitéré ses encouragements à la poursuite des examens indépendants en cours concernant l'application possible de la CCNU-2009 aux ressources anthropiques et autres applications concernant notamment les eaux souterraines et le méthanol provenant des déchets organiques.

## **XVII. Études de cas et expérimentation de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (point 15 de l'ordre du jour)**

82. Un certain nombre d'exposés ont été présentés concernant l'expérimentation et la mise en correspondance de la CCNU-2009 :

a) M<sup>me</sup> Annamaria Nador, de l'Institut hongrois de géologie et de géophysique et d'EuroGeoSurveys, a présenté une communication portant sur l'état des connaissances les plus avancées en matière de ressources géoénergétiques en Europe et sur la possibilité d'une classification harmonisée de telles ressources. Elle a souligné les difficultés rencontrées pour mener des études géologiques;

b) M. Li Jian, du Centre d'évaluation des ressources et réserves minérales du Ministère chinois de l'aménagement du territoire et des ressources, s'est exprimé sur le potentiel de mise en correspondance entre le système chinois de classification des réserves et ressources minérales (CMRRCS) et la CCNU-2009. À l'issue d'un débat sur la question, un accord s'est dégagé parmi les participants pour que soit entrepris ce travail de mise en correspondance, la première étape étant la traduction du CMRRCS en anglais (voir le paragraphe 36);

c) M. Zoltán Horváth, de l'Institut hongrois de géologie et de géophysique et d'EuroGeoSurveys, a présenté une communication intitulée « Towards Establishment of a Harmonized Mineral Resources Classification in Europe – the EuroGeoSurveys Mineral Resources Expert Group (EGS MREG) Position » (Pour l'adoption d'une classification harmonisée des ressources minérales en Europe – la position du Groupe d'experts des ressources minérales d'EuroGeoSurveys). Il a également présenté une étude de cas hongroise;

d) M. Azimjon Kholikov, du Comité d'État ouzbek de géologie et des ressources minérales, a présenté une communication portant sur l'état de la classification des ressources en Ouzbékistan et sur les perspectives d'application de la CCNU-2009. La classification actuelle des ressources minérales en Ouzbékistan avait été héritée du système de l'ex-Union soviétique, lequel a été mis en correspondance avec le modèle CRIRSCO. Le passage direct à la CCNU-2009 était donc possible, tout comme la présentation des ressources minérales de l'Ouzbékistan dans un format compatible;

e) M. Tawatchai Chualaowanich, du Département des ressources minérales au Ministère thaïlandais des ressources naturelles et de l'environnement, a fait le point sur l'application de la CCNU-2009 aux ressources minérales dans son pays. Il a notamment donné des détails de l'application de la CCNU-2009 aux projets

d'exploration minière du ministère. La Thaïlande œuvrait à l'application d'une CCNU « modifiée » pour l'évaluation des réserves et ressources minérales sur l'ensemble de son territoire. La CCNU-2009 et les spécifications de son application étaient en cours de traduction en thaï;

f) M. Kumaran Nair Gopakumar, de la société indienne Oil and Natural Gas Corporation Limited (ONGC), a donné un aperçu d'ensemble de l'estimation des réserves et de leur catégorisation par l'ONGC. Il a ensuite présenté deux études de cas consacrées à la CCNU-2009, portant sur la catégorisation, selon cette dernière, des ressources et réserves existantes. La première concernait les avoirs de l'ONGC en Inde et la seconde ses avoirs en Asie du Sud-Est.

83. M. Slavko Solar, de la Direction générale GROW de la Commission européenne, a fait le point sur le projet intitulé « Information statistique sur les gisements de matières premières (Minventory) » dans l'Union européenne (UE), ainsi que sur d'autres projets et activités de l'UE intéressant le Groupe d'experts.

84. M. Radoslav Vukas, du Ministère serbe de l'énergie et des mines, a donné un aperçu de l'ensemble du potentiel minier de la Serbie et souligné l'importance économique du charbon, du pétrole et du gaz, des ressources minérales solides et des énergies hydroélectrique et géothermique dans son pays. De nouvelles réglementations étaient en cours d'élaboration, en accord avec le Code du Comité des réserves et ressources du Conseil régional paneuropéen (CRPE), le Système de gestion des ressources pétrolières (PRMS) et la CCNU-2009.

85. Le Groupe d'experts a demandé que les huit études de cas consacrées à l'application de la CCNU-2009 aux projets d'exploitation de l'uranium et du thorium (EGRC-6/2015/INF.9 du 23 avril 2015) élaborées par l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux ressources en combustibles nucléaires fassent l'objet d'une publication sous forme électronique de la CEE d'ici à décembre 2015.

86. Le Groupe d'experts a également recommandé de constituer une base de données regroupant les études de cas sur la CCNU-2009 que l'on puisse consulter sur le site Web de la CEE.

## **XVIII. Axe E – considérations environnementales et sociales – de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (point 16 de l'ordre du jour)**

*Documentation :* EGRC-6/2015/INF.7 – document de séance non officiel du  
13 avril 2015 : Draft Terms of Reference for the E-Axis Sub-  
Group.

87. Le Président du sous-groupe de l'axe E a présenté le projet de mandat du sous-groupe et exposé dans les grandes lignes l'état de ses travaux, mentionnant en particulier le travail de compilation des informations pertinentes. Il a demandé aux membres du Groupe d'experts de fournir des copies de tous les documents présentant un intérêt pour les travaux du sous-groupe.

88. Les membres du sous-groupe sont : M. David Elliott [Geosgil Consulting (Président)], M. Julio Claudeville (Barrick Argentine), M<sup>me</sup> Kathryn Campbell (Sullivan & Cromwell), M. Julian Hilton (Royaume-Uni), M. Anthony Hodge [Conseil international des mines et métaux (ICMM)], M. Michael Lynch-Bell (KAZ Minerals), M. Luis Martins (Colt Resources), M. Thomas Schneider (Université d'Alberta,



Canada), M. Slavko Solar (Direction générale GROW de la Commission européenne), M. Michael Stanley (Banque mondiale), M. Roberto Villas-Boas (Centre for Mineral Technology, Brésil), M<sup>me</sup> Claudia Wulz (Direction générale GROW de la Commission européenne) et M<sup>me</sup> YANG Hua (PetroChina).

89. Le représentant d'ISEO a appelé l'attention sur la vaste documentation disponible et offert d'aider le sous-groupe.

90. Un débat s'est engagé, au cours duquel les vues du Groupe d'experts ont été sollicitées concernant l'importance, pour l'axe E, des questions traitant du permis social d'exploitation et des aspects environnementaux.

91. Le Groupe d'experts a recommandé d'approuver sans le modifier le mandat du sous-groupe de l'axe E, tel que contenu dans le document informel EGRC-6/2015/INF.7 du 13 avril 2015.

92. Le Groupe d'experts a demandé au sous-groupe de passer en revue la somme existante des connaissances relatives à cette matière.

## **XIX. Éducation et sensibilisation, et activités du Sous-Comité des communications (point 17 de l'ordre du jour)**

*Documentation :* EGRC-6/2015/INF.4 – document de séance non officiel du 5 mars 2015 : Education and Outreach and activities of the Communications Sub-Committee.

93. Les Coprésidents du Sous-Comité des communications ont dressé le bilan des travaux et des activités du Sous-Comité depuis la dernière réunion du Groupe d'experts, évoquant ainsi la composition du Sous-Comité, sa stratégie de communication et d'éducation, ses activités en cours, les manifestations auxquelles il a pris part en 2014 et 2015, ainsi que les manifestations et les plans de travail à venir.

94. Les membres du Sous-Comité des communications sont : M. John Brooks [AAPG (Coprésident)], M<sup>me</sup> Carolina Coll [BG Group (Coprésidente)], M<sup>me</sup> Tana Garcia Lastra [Corporación de Reservas Estratégicas de Productos Petrolíferos (CORES)], M<sup>me</sup> YANG Hua (PetroChina), M. David MacDonald (Président, Groupe d'experts de la classification des ressources), M. Jan Roelofsen (consultant indépendant), M. Jean-Alain Taupy (Total), M. Daniel Trotman (EY), ainsi que le secrétaire du Groupe d'experts. Il faudra déterminer quel nouveau membre pourrait représenter le secteur des ressources minérales solides pour le modèle du CRIRSCO.

95. Les membres du Groupe d'experts ont été encouragés à recenser les manifestations durant lesquelles un exposé sur la CCNU-2009 pourrait utilement être présenté, et aussi à se proposer pour faire de tels exposés.

96. Le représentant du CCOP a fait le point des ateliers ayant intéressé la CCNU-2009, ainsi que des plans pour l'avenir. Il a cité à ce propos le projet du Département thaïlandais des combustibles minéraux concernant le Système de classification et d'établissement de rapports sur les ressources et réserves pétrolières, qui a pour but de faciliter l'élaboration de lignes directrices pour l'établissement de rapports sur les ressources et réserves pétrolières et sur les projets d'injection selon les normes internationales en vigueur. Il a évoqué l'intérêt manifesté par les États membres du CCOP pour l'application de la CCNU-2009 comme modèle commun d'établissement futur de rapports concernant leurs réserves et ressources pétrolières.

97. Le Président a fait part des observations qu'a suscitées le premier atelier de formation de formateurs consacré à la CCNU-2009, qui s'est tenu à Genève le 30 avril 2015. Des participants se sont dits intéressés par la réédition d'une telle manifestation.

98. Au nom du Groupe d'experts, le Président a exprimé sa gratitude au Sous-Comité des communications pour ses efforts.

99. Les manifestations organisées en 2014 et 2015 en vue de promouvoir et de mettre à l'essai la CCNU-2009 ont ensuite été passées en revue : trois manifestations clefs ont été examinées plus en détail, comme indiqué aux paragraphes 100 à 102.

**A. Atelier régional à l'intention des pays d'Afrique consacré à l'application de la CCNU-2009 aux projets concernant l'uranium, Johannesburg (Afrique du Sud), 10-14 novembre 2014**

100. L'atelier régional conjoint AIEA/CEE sur l'application de la CCNU-2009 aux ressources en uranium a été organisé par le Council for Geoscience de l'Afrique du Sud, avec l'appui du CRIRSCO et du Modèle sud-africain pour la notification des résultats des travaux de prospection et des données sur les ressources et réserves minérales (SAMREC). Environ 40 experts d'Afrique du Sud, d'Algérie, du Cameroun, du Ghana, du Malawi, du Mali, du Maroc, de la Namibie, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo, du Soudan, du Tchad et de la Tunisie y ont pris part. Le programme de l'atelier et les exposés présentés peuvent être consultés sur le site Web de la CEE<sup>4</sup>.

**B. Atelier de la CEE sur la classification des énergies renouvelables selon le modèle de la CCNU-2009 – opportunités et défis, Genève (Suisse), 17 et 18 novembre 2014**

101. Cette manifestation a été organisée par la CEE immédiatement après la première réunion du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable de la CEE. Le programme de l'atelier et les exposés présentés peuvent être consultés sur le site Web de la CEE<sup>5</sup>.

**C. Atelier sur la CCNU-2009, New Delhi (Inde), 10 janvier 2015**

102. Cette manifestation a été organisée par l'Association indienne de géologues pétroliers en coopération avec la CEE, dans le cadre de la manifestation Geo-India 2015 qui s'est tenue à New Delhi du 11 au 14 janvier 2015. Environ 50 participants, appartenant pour la plus grande part au secteur pétrolier, étaient présents. Tous ont reçu un certificat de participation à l'issue de la manifestation.

103. Les projets et manifestations prévus en 2015 et 2016 en vue de promouvoir ou de mettre à l'essai la CCNU-2009 ont été passés en revue :

a) Atelier Chine/Ukraine sur la classification des ressources : état d'avancement, mise en correspondance et application, Beijing (Chine), 3-5 juin 2015;

b) Cours régional de formation AIEA/CEE « UNFC-2009 for Evaluation of Uranium and Thorium Resources and to Leverage Transparent and Effective Communications » (La CCNU-2009 au service de l'évaluation des ressources en uranium et en thorium et d'une communication transparente et effective), Louxor (Égypte), 18-22 octobre 2015. Cette manifestation, organisée par l'Autorité égyptienne pour les matières nucléaires, devrait réunir environ 40 participants.

---

<sup>4</sup> <http://www.unece.org/index.php?id=37192>.

<sup>5</sup> <http://www.unece.org/index.php?id=36626>.

104. Le Président a noté que de nombreuses demandes et propositions avaient été reçues, notamment de l'Azerbaïdjan, de la Colombie, de Cuba, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, du Tadjikistan, de la Thaïlande et du Venezuela, pour organiser des ateliers ou assurer une formation et un renforcement de capacités concernant la CCNU-2009 dans la perspective de sa mise en œuvre.

105. M. XIE Kechang, du Centre international de connaissances pour les sciences de l'ingénierie et la technologie (IKCEST), qui opère sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a présenté les idées et la vision de l'IKCEST concernant la convergence des ressources en termes de connaissances relatives au secteur chinois de l'énergie. L'une des préoccupations principales de l'IKCEST est de venir en aide aux nations en développement.

106. Le Groupe d'experts est convenu qu'une séance de formation/information sur la CCNU-2009 serait organisée le premier jour de sa septième session.

## **XX. Stratégie d'allocation des ressources pour le Groupe d'experts de la classification des ressources (point 18 de l'ordre du jour)**

107. M. Sigurd Heiberg, de Petronavit a.s., a prononcé un exposé traitant de l'application de la CCNU-2009 dans un but d'amélioration des résultats obtenus par les partenariats public-privé. Il a souligné l'importance de capacités dynamiques d'intégration au niveau des gouvernements et de l'industrie pour façonner des écosystèmes industriels propices à des activités efficaces. Les quatre applications principales pour lesquelles a été conçue la CCNU-2009 ont été rappelées : la formulation de politiques, la gestion des ressources publiques, les procédures commerciales des entreprises et l'allocation de capitaux.

108. Le Président a fait le point sur les besoins de financement extrabudgétaire pour permettre la poursuite des travaux déployés dans le cadre de la CCNU-2009, en relevant tant les difficultés que les opportunités. Le développement, la promotion et le renforcement des capacités de la CCNU-2009 dépend de contributions volontaires tout à fait significatives d'experts du monde entier (hommes/heures, voyages, expertise et parrainage de manifestations), une situation qui ne pourra être maintenue sur le long terme sans un soutien administratif complémentaire du secrétariat de la CEE et une aide financière aux volontaires pour leurs déplacements. Il ne s'agit cependant pas de remplacer les contributions volontaires mais de les compléter par des fonds extrabudgétaires. Il a été souligné que le caractère bénévole de ces contributions contribuait à assurer le degré voulu d'indépendance des actions menées dans ce cadre.

109. Au cours des débats, il a été proposé d'établir un plan de réexamen des prestations, portant notamment sur les avantages tangibles de cette action pour la société.

110. Le Groupe d'experts a demandé au Bureau d'élaborer et d'exécuter une stratégie d'allocation de ressources, en même temps qu'une estimation des besoins de financement, de se mettre en quête de donateurs potentiels et de les approcher pour l'obtention d'un soutien. Le Bureau devra tenir le Groupe d'experts informé en cours d'année et lui soumettre un rapport à sa septième session.

## **XXI. Situation concernant la communication d'informations financières (point 19 de l'ordre du jour)**

111. Une mise à jour a été donnée de la communication d'informations financières, y compris en ce qui concerne les modifications apportées à l'Instrument national canadien (NI) 51-101.

112. Le Groupe d'experts a demandé au Bureau de continuer à suivre l'évolution constatée en matière d'informations financières et d'allocation de ressources et à lui faire rapport sur ce sujet à la septième session.

## **XXII. Plan de travail pour 2016-2017 (point 20 de l'ordre du jour)**

*Documentation :* EGRC-6/2015/INF.2 – Document de séance non officiel du 14 avril 2015 : Draft Work Plan for the Expert Group on Resource Classification for 2016-2017.

113. Le Groupe d'experts a noté que le Comité de l'énergie durable avait approuvé, à sa vingt-troisième session en novembre 2014, l'extension jusqu'à la fin de 2015 du plan de travail du Groupe d'experts pour 2013-2014 et que celle-ci avait ensuite été approuvée par le Comité exécutif de la CEE à sa soixante-quinzième session.

114. Le Groupe d'experts a examiné et débattu son projet de plan de travail pour 2016-2017.

115. Le Groupe d'experts a recommandé que le projet de plan de travail pour 2016-2017, tel que contenu dans l'annexe, soit soumis au Comité de l'énergie durable pour être d'abord approuvé par celui-ci, avant d'être finalement approuvé par le Comité exécutif.

## **XXIII. Questions diverses (point 21 de l'ordre du jour)**

116. Après un débat et un examen attentif, et à la lumière du champ d'application élargi de la CCNU-2009, le Groupe d'experts a estimé que la septième session devrait se dérouler sur quatre jours, y compris une séance d'information/formation consacrée à la CCNU-2009, le nombre de jours pouvant toutefois être réduit en fonction des points de l'ordre du jour à traiter. Il a été prévu que cette septième session se tiendrait du 26 au 29 avril 2016.

117. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point.

## **XXIV. Adoption de conclusions et recommandations (point 22 de l'ordre du jour)**

*Documentation :* EGRC-6/2015/INF.1 – Document de séance non officiel du 15 avril 2015 : Draft Conclusions and Recommendations for the Expert Group on Resource Classification Sixth Session.

118. Les conclusions et recommandations ont été adoptées et sont consignées sous les différents points de l'ordre du jour.

**XXV. Adoption du rapport et clôture de la session  
(point 23 de l'ordre du jour)**

119. Le rapport de la réunion a été adopté sous réserve des modifications nécessaires d'ordre rédactionnel et de sa mise en forme. Il sera affiché sur le site Web de la CEE.

## Annexe

### Programme de travail du Groupe d'experts de la classification des ressources pour 2016-2017<sup>6</sup>

1. L'annexe II de la décision du Comité exécutif sur les questions relatives au Comité de l'énergie durable (ECE/EX/7) charge le Groupe d'experts de la classification des ressources (le Groupe d'experts) de mener des activités concrètes axées sur les résultats, en liaison avec la classification des réserves et ressources énergétiques et minérales.
2. Selon les termes de son mandat, le Groupe d'experts s'attachera essentiellement à promouvoir, appliquer, tenir à jour et continuer de perfectionner la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (CCNU-2009).
3. Le mandat du Groupe d'experts est approuvé jusqu'en décembre 2019.

#### I. Activités concrètes

4. Le Groupe d'experts propose d'entreprendre les activités ci-après :

##### a) La CCNU-2009 et les spécifications de son application

**Description :** Le Groupe d'experts mettra à l'épreuve et vérifiera le bon fonctionnement de la CCNU-2009, veillera continuellement à son maintien et en assurera périodiquement la mise à jour, comme également des spécifications génériques relatives à son application. Il se montrera ouvert à l'exploration et à l'élaboration d'autres applications dans le cadre de la CCNU-2009.

**Travail à faire :** Le Groupe d'experts passera en revue la CCNU-2009 et les spécifications de son application, et commencera à compiler les éventuels ajouts, modifications et mises à jour nécessaires. Le Bureau du Groupe d'experts, en coopération avec le Groupe consultatif technique, s'emploiera à ce travail entre les sessions annuelles. Ledit travail sera effectué en étroite coopération avec l'ensemble des parties prenantes de la CCNU-2009, et en particulier le CRIRSCO et la SPE, de manière à assurer l'alignement continu entre la CCNU-2009, le modèle du CRIRSCO et le PRMS. Des études de cas seront recherchées pour démontrer que la CCNU-2009 répond bien aux besoins des quatre applications principales pour lesquelles elle a été conçue (la formulation de politiques internationales concernant l'énergie et les ressources minérales, la gestion des ressources publiques, les procédures commerciales des entreprises, les analyses financières et l'allocation de capitaux). Le Groupe de travail encouragera les parties prenantes à effectuer des mises en correspondance croisées avec d'autres systèmes. Cela suppose, dans l'idéal, d'effectuer également des mises en correspondance de gouvernement à gouvernement ainsi qu'avec des systèmes commerciaux et d'expérimenter les projets de documents permettant de faire un rapprochement avec le modèle du CRIRSCO, le modèle PRMS et le « Livre rouge » de la classification AEN/AIEA des ressources en uranium. Sur demande, le Groupe d'experts explorera et élaborera d'autres applications de la CCNU-2009, pour autant que ce travail n'empêche pas le Groupe d'experts de remplir ses autres obligations.

<sup>6</sup> Il s'agit du programme de travail pour 2016-2017 qu'a recommandé le Groupe d'experts de la classification des ressources à sa sixième session.



**Résultats attendus :**

- i) Collationnement de questions à prendre en compte dans la perspective d'une actualisation future de la CCNU-2009, englobant les spécifications de son application et un aperçu d'ensemble des ajouts et/ou modifications à examiner par le Groupe de travail;
- ii) Études de cas montrant comment dresser un inventaire dans le cadre de la CCNU-2009, et comment l'appliquer en vue de la formulation d'une politique internationale de l'énergie et des ressources minérales, de la gestion des ressources publiques, de la gestion des procédures commerciales des entreprises, des analyses financières et de l'affectation des capitaux;
- iii) Mise en correspondance actualisée de la CCNU-2009 avec le Système de classification de la Fédération de Russie pour les ressources pétrolières adopté en 2013, et projet de document-relais à examiner;
- iv) Aide apportée aux autorités chinoises compétentes dans l'élaboration de documents de mise en correspondance et de document-relais entre la CCNU-2009 et, d'une part, le Système chinois de classification des réserves et ressources minérales (CMRRCS) et, d'autre part, le Système chinois de classification des réserves et ressources pétrolières.

**Calendrier :**

- i) Aperçu des modifications possibles à apporter à la CCNU-2009 : avril 2016;
- ii) Série d'études de cas sous réserve de la disponibilité de ressources : dès avril 2016;
- iii) Mise en correspondance de la CCNU-2009 avec le Système de classification de la Fédération de Russie pour les ressources pétrolières adopté en 2013, et projets de document-relais : avril 2016, avec un projet révisé en avril 2017;
- iv) Actualisation de l'état d'avancement des documents pertinents (documents-relais et de mise en correspondance), notamment avec les Système chinois de classification des ressources pétrolières et minérales : avril 2016, avec projets révisés en avril 2017.

**b) Gouvernance de la CCNU-2009**

**Description :** Le Groupe d'experts, avec son Bureau et son Groupe consultatif technique, apporte une aide et des conseils sur la manière d'interpréter, d'appliquer et/ou de mettre en correspondance la CCNU-2009, selon que de besoin, et également pour compiler et analyser les résultats de ces initiatives.

**Travail à faire :**

- i) Le Groupe consultatif technique déploiera son action dans le respect de son mandat, tel que défini dans le document ECE/ENERGY/GE.3/2013/5. Le Bureau réexaminera régulièrement les termes de ce mandat et soumettra pour examen, s'il y a lieu, toute proposition de modification au Groupe d'experts;
- ii) Le Bureau étudiera l'application et l'utilisation de l'appellation de l'axe G, des définitions catégorielles et des notes explicatives, à la lumière des tendances qui se font jour dans le secteur de l'énergie renouvelable, et rédigera une note d'orientation à ce sujet;

iii) Le Bureau étudiera et rédigera une note d'orientation concernant la nécessité de recourir à une ou plusieurs personnes compétentes dans le domaine de la CCNU-2009 et ses (leurs) responsabilités;

iv) Le Bureau étudiera et rédigera une note d'orientation concernant la définition d'un projet en lien avec la CCNU-2009.

**Résultats attendus :**

i) Soumission annuelle au Groupe d'experts du rapport sur l'action menée par le Bureau;

ii) Livres blancs et/ou matériel d'orientation relatifs à l'application et l'utilisation de l'axe G, à la personne compétente et à la définition du projet, le tout dans le contexte de la CCNU-2009, à soumettre pour examen au Groupe d'experts et publication sur le site Web de la CEE.

**Calendrier :**

i) Rapport annuel du Groupe consultatif technique à la septième session du Groupe d'experts : avril 2016;

ii) Rapport annuel du groupe consultatif technique à la huitième session du Groupe d'experts : avril 2017;

iii) Livres blancs et matériels d'orientation relatifs à l'application et l'utilisation de l'axe G, à la personne compétente et à la définition du projet, le tout dans le contexte de la CCNU-2009 : mars 2016.

**c) Application de la CCNU-2009 aux ressources énergétiques renouvelables**

**Description :** Par l'entremise de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables, le Groupe d'experts élaborera une documentation devant permettre l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables. Ce travail sera mené en coopération avec d'autres parties prenantes compétentes et avec des organisations internationales, en tenant compte du mémorandum d'accord conclu entre la CEE et l'International Geothermal Association.

**Travail à faire :**

i) Mettre à jour le projet de spécifications génériques pour l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables;

ii) Élaborer des spécifications pour l'application de la CCNU-2009 à la bioénergie;

iii) Élaborer des spécifications pour l'application de la CCNU-2009 à la géothermie;

iv) Élaborer des spécifications pour l'application de la CCNU-2009 aux énergies hydroélectrique, solaire et éolienne;

v) Élaborer des lignes directrices et des études de cas pour l'application de la CCNU-2009 aux énergies renouvelables.

**Résultats attendus :**

i) Une documentation permettant l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables, y compris des spécifications génériques, des spécifications propres aux produits de base et des lignes directrices. Cet ensemble sera soumis à l'examen du Groupe de travail et donnera lieu à une consultation publique;

- ii) Une série d'études de cas portant sur l'application de la CCNU-2009 à la bioénergie, à la géothermie et aux énergies hydro-électrique, solaire et éolienne.

**Calendrier :**

- i) Présentation au Groupe d'experts de spécifications génériques révisées pour l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables (les révisions des spécifications génériques apparaîtront à mesure que progressera le travail portant sur les spécifications propres aux produits de base : avril 2016 et avril 2017;
- ii) Présentation au Groupe d'experts du projet de spécifications pour l'application de la CCNU-2009 à la géothermie : avril 2016, avec une version finale du projet en avril 2017;
- iii) Présentation du projet de spécifications pour l'application de la CCNU-2009 à la bioénergie : avril 2017, avec une version finale du projet en avril 2018;
- iv) Présentation du projet de spécifications pour l'application de la CCNU-2009 aux énergies hydroélectrique, solaire et éolienne : avril 2018, sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires;
- v) Lignes directrices et études de cas pour l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables : dès avril 2016.

**d) Prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la CCNU-2009**

**Description :** Par l'entremise de son sous-groupe socioéconomique (axe E), le Groupe d'experts élaborera des lignes directrices pour la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la CCNU-2009 et dans les spécifications génériques de son application

**Travail à faire :** Le sous-groupe socioéconomique (axe E) œuvrera dans le respect de son mandat, tel que recommandé par le Groupe d'experts à sa sixième session (EGRC-6/2015/INF.7, du 13 avril 2015). Ce travail s'effectuera en coopération avec un éventail aussi large que possible de parties prenantes de la CCNU-2009. Le sous-groupe rendra compte au Bureau du Groupe d'experts entre les sessions annuelles de ce dernier.

**Résultats attendus :** Des lignes directrices concernant l'évaluation des aspects environnementaux et sociaux pour la classification des ressources en accord avec la CCNU-2009. Il devrait notamment s'agir des apports suivants (liste non limitative) : une liste des facteurs de classification de l'axe E tels qu'identifiés dans la CCNU-2009 avec les définitions s'y rapportant, des lignes directrices concernant les facteurs de l'axe E articulées autour de principes de haut niveau, et une recommandation indiquant jusqu'où devrait aller le travail à fournir pour détailler davantage ces lignes directrices.

**Calendrier :**

- i) Présentation au Groupe d'experts d'un projet de lignes directrices concernant la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la CCNU-2009 et les spécifications de son application : avril 2016, avec une version finale du projet en avril 2017;
- ii) Présentation d'une recommandation portant sur la nécessité éventuelle de lignes directrices plus détaillées : dès avril 2017.

**e) Éducation et sensibilisation**

**Description :** Le Groupe d'experts appliquera la stratégie convenue en matière d'éducation et de sensibilisation par l'entremise du Sous-Comité des communications (voir le mandat du Sous-Comité dans l'annexe I au document ECE/ENERGY/GE.3/2014/6). Il s'emploiera à développer des programmes d'éducation axés sur la CCNU-2009 en exploitant en particulier les capacités des associations professionnelles de l'industrie;

**Travail à faire :**

- i) Organiser des ateliers nationaux et régionaux sur la CCNU-2009;
- ii) Finaliser et tenir à jour les exposés types sur la CCNU-2009;
- iii) Mettre en œuvre une stratégie de communication et de promotion;
- iv) Élaborer un outil d'application pour la CCNU-2009.

**Résultats attendus :** Soumission annuelle d'un rapport sur les activités d'éducation et de sensibilisation au Groupe d'experts. Élaboration et tenue à jour d'exposé types sur la CCNU-2009. Organisation à l'échelle mondiale de manifestations consacrées à la formation et au renforcement de capacités concernant la CCNU-2009. Mise au point d'un outil d'application électronique devant faciliter l'utilisation et la compréhension de la CCNU-2009.

**Calendrier :**

- i) Présentation au Groupe d'experts des rapports annuels du Sous-Comité des communications : avril 2016 et avril 2017;
- ii) Affichage sur le site Web de la CEE d'exposés types sur la CCNU-2009 : dès mars 2016;
- iii) Ateliers nationaux et régionaux : en continu;
- iv) Projet d'outil d'application de la CCNU-2009 : avril 2017.

**f) Utilisation de la CCNU pour le classement des projets d'injection**

**Description :** Par l'entremise de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux projets d'injection, le Groupe d'experts élaborera une documentation devant permettre la classification des projets d'injection selon la CCNU-2009 (par exemple le stockage du dioxyde de carbone, le stockage du gaz naturel ou d'autres projets de traitement de déchets liquides).

**Travail à faire :** Poursuivre les travaux afin d'étudier, par exemple, la manière dont les compagnies pétrolières et gazières classent aujourd'hui leurs projets d'injection de gaz et en évaluent le niveau d'élaboration, et proposer un projet de spécifications.

**Résultats attendus :** Des spécifications pour l'application de la CCNU-2009 aux projets d'injection dans un but de stockage géologique, devant faire l'objet de consultations publiques. Des lignes directrices axées sur l'application et des études de cas seront également nécessaires.

**Calendrier :**

- i) Projet de spécifications pour l'application de la CCNU-2009 aux projets d'injection aux fins de stockage géologique : avril 2016, avec une version finale du projet en avril 2017;
- ii) Lignes directrices et études de cas : dès avril 2017.

**g) Application de la CCNU-2009 aux ressources en combustibles nucléaires**

**Description :** Le classement des ressources en combustibles nucléaires s'effectue aujourd'hui sur la base du système de classification du « Livre rouge » de l'AEN/AIEA, dont l'alignement sur la CCNU-2009 a été rendu possible grâce à un document-relais (ECE/ENERGY/2014/6). Des lignes directrices et des études de cas seront nécessaires pour faciliter l'application de la CCNU-2009 en vue de la classification de ressources identifiées et prévisibles en uranium et en thorium.

**Travail à faire :** Par l'entremise de l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux ressources en combustibles nucléaires, le Groupe d'experts produira un manuel de bonnes pratiques concernant la gestion des ressources en uranium et en thorium, pour lequel sera compilé et évalué un ensemble d'hypothèses (traitant entre autres des facteurs de modération tels que l'efficacité énergétique et les taux de fuite ou de perte), alignées sur les axes E, F et G de la CCNU-2009 et respectant les étapes clés des projets d'exploitation minière et de traitement, sans négliger de tenir compte des facteurs sociaux et environnementaux sur la base desquels sont générées et évaluées les estimations de ressources, spécialement au stade de l'exploration.

**Résultats attendus :** Un manuel des bonnes pratiques en matière de gestion des ressources en uranium et en thorium et des études de cas sur l'application de la CCNU-2009 aux projets relatifs à l'uranium et au thorium, devant être soumis pour examen au Groupe d'experts.

**Calendrier :**

- i) Études de cas sur l'application de la CCNU-2009 à la classification des ressources identifiées et prévisibles en uranium et en thorium : dès avril 2016;
- ii) Modifications proposées à la CCNU-2009 et au document-relais « Livre rouge » : dès avril 2017;
- iii) Manuel de bonnes pratiques pour l'application de la CCNU-2009 à la gestion des ressources en uranium et en thorium : avril 2018.

**h) Communication d'informations financières**

**Description :** La CCNU-2009 a été conçue pour répondre, dans la mesure du possible, aux besoins des applications en rapport avec les normes en matière d'information financière, promulguées en particulier par l'IASB.

**Travail à faire :** Le Bureau du Groupe d'experts doit suivre l'évolution de la situation mondiale concernant la communication d'informations financières susceptible d'avoir une incidence au niveau des réserves et des ressources.

**Résultats attendus :** Rapport annuel d'activité au Groupe d'experts sur les changements ou développements éventuels dans le secteur de la communication d'informations financières à l'échelle mondiale, ayant des conséquences sur la CCNU-2009 ou étant susceptibles d'en avoir.

**Calendrier :** Soumission annuelle au Groupe d'experts d'un rapport d'activité sur les questions de communication d'informations financières présentant un intérêt du point de vue des réserves et des ressources : avril 2016 et avril 2017.

**i) Stratégie d'allocation des ressources**

**Description :** Le développement, la promotion et le renforcement des capacités de la CCNU-2009 sont tributaires de contributions volontaires significatives (hommes/heures, voyages, expertise, parrainage) et on ne peut guère envisager le maintien de cette situation sur le long terme.

**Travail à faire** : Le Bureau du Groupe d'experts élaborera une stratégie d'allocation de ressources, en même temps qu'une estimation des besoins en financement, identifiera les donateurs potentiels et les approchera en vue de solliciter leur soutien.

**Résultats attendus** : Un rapport et une mise à jour au Groupe d'experts à sa septième session : avril 2016.

**Calendrier** : Mise à jour à l'intention du Groupe d'experts concernant l'élaboration d'une stratégie d'allocation de ressources pour la promotion et le développement ultérieur de la CCNU-2009 : avril 2016.

---